

Les foyers pédagogiques pour mineurs



Serge¹ 2025

¹ Pseudonyme. Pour contacter l’auteur de ce travail, veuillez passer par le site jmv.consultance.ch

1) Préface.....	3
I. Mes raisons	3
II. Mes implications	3
III. Motivation	3
IV. Mes préoccupations	3
V. Mes objectifs	3
VI. Mes attentes	3
2) Introduction.....	4
3) Développement.....	5
i. Les premiers pas.....	5
ii. Une simulation de vie.....	6
iii. Les études.....	6
iv. Les conséquences.....	6
v. La drogue et son importance	7
vi. La réussite.....	7
4) Mon histoire	8
5) Présentation personnes interview	13
6) Interviews.....	14
1. Peut-on remplacer les foyers par des familles d'accueil ?.....	14
2. L'effet de groupe négatif en foyer est un fléau qui pourrait être réglé par les familles d'accueil ?.....	14
3. Comment a été vécu l'introduction des droits de l'enfance ?.....	15
4. Est-ce que le budget annuel du canton baissait ?.....	15
7) Conclusion	16
8) Bilan personnel.....	17
9) Sources	18
10) Annexes	19

1) Préface

I. Mes raisons

J'ai choisi ce sujet de TPA, car c'est ce qui a le plus impacté ma vie. Ayant fait toute ma scolarité dans le foyer pédagogique de Dombresson (la Fondation Borel), je me devais de parler de l'impact important qu'un placement en foyer peut avoir sur le mental et des difficultés que l'on y rencontre. J'aimerais aussi que l'on comprenne mieux la vie en institution spécialisée et la rendre accessible à tous.

II. Mes implications

Personnellement, le foyer m'a laissé des séquelles dans mon comportement et a façonné la personnalité que j'ai aujourd'hui.

Dans ce document, je vais mener une introspection sur le système pour mineurs en difficulté dans le canton de Neuchâtel, tout en essayant de le relier autant que possible à ce que j'ai vécu personnellement en tant que jeune placé en foyer par le juge des mineurs de Neuchâtel en 2014.

III. Motivation

Les foyers pédagogiques étant des milieux très fermés au grand public, je suis grandement limité aux informations que je pourrai obtenir en interviewant des acteurs essentiels dans la vie d'un jeune placé en foyer.

Il existe plusieurs parcours possibles pour un jeune en difficulté, et j'aimerais que l'on comprenne facilement certaines différences de traitement.

IV. Mes préoccupations

Si je devais définir quelques préoccupations, je dirais que ce serait la peur de mal retranscrire le contenu de mes interviews ou de les interpréter de manière maladroite, de ne pas prendre suffisamment de recul sur les thèmes abordés, de répondre de manière trop personnelle plutôt que de rester objectif sur des sujets nécessitant une neutralité absolue et, enfin, de ne pas réussir à produire le contenu final que j'ai imaginé dans ma tête.

V. Mes objectifs

Je me suis fixé comme objectif de capturer au mieux le ressenti personnel des personnes que j'interviewe, afin que l'on puisse prendre conscience de l'humanité flagrante qu'elles dégagent. Ces personnes, souvent peu appréciées des jeunes en foyer, parviennent pourtant à marquer une grande partie de leur vie.

VI. Mes attentes

J'attends de ce TPA qu'il serve de mini-initiation à la vie de ces jeunes, souvent peu représentés ou victimes de nombreux préjugés.

Pour ma part, j'espère qu'en écrivant mon TPA, je pourrai avancer dans l'introspection de la vie que j'ai vécue jusqu'à présent, afin de grandir mentalement et d'enrichir ma liberté de pensée sur le sujet. Mon objectif est de rester objectif, même sur les parties sensibles, tout en m'autorisant à m'exprimer de manière plus subjective lorsque cela est nécessaire.

2) Introduction

Les foyers pédagogiques pour mineurs.

Un environnement propice à la réinsertion sociale de plusieurs centaines de jeunes dans le canton de Neuchâtel.

Plusieurs raisons peuvent amener un jeune à être placé en foyer dans le canton de Neuchâtel.

Cela peut résulter d'une plainte de l'Office de protection de l'enfant (OPE) à l'encontre de parents jugés inaptes à s'occuper de leur enfant. Le placement peut également être demandé par des parents qui estiment ne plus être en mesure d'assumer cette responsabilité. Enfin, il peut aussi découler d'une plainte contre l'enfant lui-même, qui, après un passage devant le tribunal des mineurs, peut être placé en foyer.²

Les foyers pédagogiques prennent en charge des mineurs rencontrant des difficultés de vie ou des troubles comportementaux. Leur objectif est de les « réinsérer » dans la société du mieux possible, tout en minimisant les impacts psychologiques que le jeune pourrait subir.

Pour cela, plusieurs professionnels collaborent afin d'accompagner et de soutenir les jeunes internés.

Les éducateurs, les professeurs spécialisés et les membres de la direction travaillent ensemble pour assurer le bon déroulement du séjour des jeunes accueillis en foyer. Chaque jeune intégré dans un foyer se voit attribuer un éducateur de référence, qui sera son principal interlocuteur auprès de la direction pour formuler ses requêtes. Chaque foyer est organisé en groupes, où les jeunes vivent ensemble afin de simuler une vie en communauté. Ces groupes sont composés de jeunes de tout âge et peuvent être mixtes ou non, selon l'établissement.



Figure 1 : école de la fondation François-Louis Borel

L'Office de protection de l'enfant (OPE) a pour mission d'assurer la protection des mineurs en difficulté ou en danger, tout en veillant au respect des lois fédérales. Ses principales actions incluent :

- Signaler aux Autorités de protection de l'enfant et de l'adulte les cas de mineurs nécessitant une intervention officielle.
- Effectuer des enquêtes sociales à la demande des autorités judiciaires ou administratives.
- Proposer, organiser et accompagner les placements institutionnels (foyers pédagogiques, maisons d'accueil, etc.).
- Étudier et suggérer des mesures de prévention, comme le conseil aux parents.

² Source :

Interview de **Monsieur Jean-Marie Villat**

<http://www.fondationborel.ch/>

<https://www.ne.ch/autorites/DFDS/SPAJ/protection-enfant/>

<https://www.ne.ch/autorites/DFDS/SPAJ>

3) Développement

i. Les premiers pas

Le premier sentiment que ressentent les jeunes intégrés dans un foyer est l'injustice.

Ce sentiment est omniprésent et récurrent. La manière dont chaque jeune le gère influencera le parcours qu'il empruntera durant son séjour en foyer. Il faut comprendre que beaucoup de jeunes y sont placés parce que leurs parents ne sont pas jugés aptes à s'occuper d'eux. Par mesure de sécurité, ils sont envoyés en foyer sans qu'on leur demande leur avis. Ce manque de consultation entraîne naturellement un profond sentiment d'injustice.

Certains jeunes réagissent en défiant cette injustice, se rebellant contre toute forme d'autorité. Malheureusement, cette attitude peut les conduire à l'autodestruction et les plonger dans des difficultés dont peu parviennent à sortir rapidement. D'autres, en revanche, choisissent d'accepter leur situation et d'essayer de grandir malgré cet obstacle. S'ils développent l'envie de réussir, ils pourront surmonter les épreuves et avancer vers un avenir plus stable.

Cependant, nous ne vivons pas dans un monde idéal. Peu de jeunes sortent d'un foyer totalement en paix avec eux-mêmes. Certains conservent des comportements inadaptés à la société (violence, langage de rue, opinions controversées), d'autres souffrent de troubles psychologiques persistants (dépression, trouble borderline, anxiété, troubles alimentaires), tandis que certains continuent de faire face à des difficultés familiales (parents alcooliques, toxicomanes ou absents).

Car oui, le jeune n'est pas l'unique problème.

Comme le dit Monsieur Jean-Marie Villat, ancien directeur de la Fondation Borel :

*Le jeune n'est pas le problème.
Il fait juste partie d'un problème encore plus grand qui l'engloutie sans lui
demander son avis. ³*



Figure 2 : Photo de Jean Marie Villat

Le but est de diminuer le problème ou si possible le supprimé définitivement de la vie du jeune.

³ Source : interview de Monsieur Jean-Marie Villat

ii. Une simulation de vie

Le point commun entre tous les foyers est le système de groupes. Les groupes sont des regroupements de jeunes et d'éducateurs qui permettent de simuler une « vie de famille artificielle ». Selon le foyer, les groupes peuvent être mixtes ou non.

Lorsqu'un jeune arrive dans un groupe, il se voit attribuer sa chambre, on lui explique les règles du groupe et, au fil du temps, il réalise qu'une hiérarchie existe entre les jeunes. La hiérarchie dans un foyer est généralement définie par l'âge, l'influence et la peur que certains jeunes inspirent. Autant dire que le meilleur moyen pour un nouveau de s'intégrer est de se rapprocher des personnes influentes.

Si vous ne respectez pas cette hiérarchie, vous serez rapidement perçu comme une cible par ceux qui considèrent votre « manque de respect » comme une provocation. Ils trouveront un moyen de vous harceler et continueront jusqu'à ce que vous deveniez une personne d'intérêt pour eux.

iii. Les études

Les foyers pédagogiques disposent généralement d'une école privée intégrée au foyer. Dans ces écoles, l'objectif est de faire progresser ou stabiliser le niveau scolaire des élèves. Cependant, leur niveau est souvent en retard, car toutes les matières ne sont pas abordées ; seules les plus essentielles sont traitées.

Personnellement, j'ai fait des mathématiques à un niveau équivalent à la 10^e année (alors que j'étais considéré comme bon en maths au foyer) et du français à un niveau équivalent à la 9^e année.

Le taux de travail est relativement faible. Selon les classes, la façon de travailler varie. Certaines classes travailleront plus que d'autres. Par exemple, dans l'une des classes où j'ai été durant une année scolaire, je devais uniquement remplir trois feuilles recto-verso et ma journée était terminée. Dans une autre classe, je devais travailler jusqu'à la fin de la journée.

Suivre les cours dans cet environnement est compliqué. De nombreuses distractions sont présentes : des bagarres, des altercations entre professeurs et élèves, un jeune qui fait une crise, etc. Tout cela peut perturber la progression scolaire. Ces distractions peuvent également venir de la vie personnelle du jeune. La famille, un événement particulier, et bien d'autres facteurs peuvent être des distractions pour un jeune qui tente d'étudier.

iv. Les conséquences

Un problème assez courant chez les jeunes est le manque de compréhension du phénomène logique de « Acte = conséquence ». Une grande illusion les amène à ne pas saisir les reproches qui leur sont adressés à cause d'une action qu'ils ont accomplie.

L'effet de groupe est l'une des causes majeures de cet oubli des conséquences. Poussé par ses camarades, un jeune peut commettre des actes nuisibles sans en mesurer la portée, et cela peut même se transformer en drame selon l'acte réalisé.

La drogue est une autre cause qui permet aux jeunes d'oublier toute considération des conséquences de leurs actes. Durant mon séjour au foyer, il m'est impossible de compter le nombre d'agressions commises sous l'emprise de stupéfiants, simplement pour « s'amuser » lors de « sorties entre amis ».

Source : interview Jean Marie Villat
Serge ...

v. La drogue et son importance

La chose la plus frappante au foyer est le nombre de consommateurs de stupéfiants de tous types. La drogue devient un outil qui permet aux jeunes du foyer de financer leurs loisirs et leurs plaisirs, en la revendant ou, plus simplement, en échappant à la réalité du monde. Elle leur permet de fuir la responsabilité de se remettre sur le droit chemin, responsabilité qui leur est rappelée à chaque mauvais pas.

C'est un outil puissant qu'aucun jeune n'a su utiliser sans se détruire. Elle engendre uniquement des dépendances et des problèmes pour ses utilisateurs, tout en détruisant peu à peu leur santé mentale et physique. Car ici, on ne parle pas seulement de drogues dites « légères », mais de l'ensemble des drogues, y compris les drogues dures.

Durant mon séjour, une fille est décédée d'une overdose à cause d'une drogue dur. Elle avait 13 ans dans ses papiers mais en réalité elle avait changé son âge et avait 16 ans réellement. Une fille qui immigra en suisse pour fuir la guerre avec sa famille, elle fut placée en foyer. Là-bas, elle essaya la drogue et fréquentera de mauvaises personnes qui l'emmèneront sur le chemin de sa mort. Elle fréquenta sexuellement un addicte de drogue dure âgé de 30 ans pour avoir de la drogue gratuitement, il l'initiera à la drogue dure et, un soir, elle mourut d'une overdose durant son sommeil. Son corps fut retrouvé par l'homme qui essaya de cacher le corps dans son jardin avant de finalement se dénoncer à la police.



Figure 3 : représentation de la tentation

Ceci est un exemple de drame qui peut arriver à cause de la drogue. Personnellement, plus d'une fois j'ai été exposé à ce genre de substance, qui devient une banalité dans le quotidien à force d'exposition constante à ce genre de produit.

vi. La réussite

Mais qu'est-ce qui définit une réussite pour un jeune de foyer ? Personnellement, c'est d'avoir une situation financière stable et aucune addiction. Mais ce n'est que ma vision de la réussite ; une autre personne pourrait considérer comme réussite le simple fait de rattraper son retard scolaire. La réussite est quelque chose de tellement personnel qu'on ne peut réellement la définir comme une généralité pour un groupe de personnes.

C'est après mon interview de Monsieur Jean-Marie Villat (ancien directeur de la Fondation Borel) que j'ai réalisé qu'essayer de savoir si quelqu'un réussit était impossible à déterminer, et que la réussite ne peut être définie que de manière personnelle.

*Qu'est-ce que tu définis comme une réussite ?
finalement tant que la personne est heureuse, avons-nous quelque chose à
dire ?*

-Jean-Marie Villat

Source : interview Jean Marie Villat

4) Mon histoire

Je n'ai pas vécu grand-chose de particulier durant le début de mon enfance, le seul événement potentiellement marquant étant la séparation de mes parents. À 6 ans (2010), mes parents se disputaient de plus en plus et finirent par divorcer. Je vivais donc la suite de ma vie uniquement chez ma mère. À 8 ans (2012), un événement se produisit qui changerait ma vie à jamais.

Ce jour-là, c'était la rentrée scolaire, et j'ai toujours eu du mal avec les rentrées, mais cette fois, je me sentais encore plus mal et stressé.

J'ai donc décidé de demander à ma professeure de l'époque de sortir de la classe avec moi pour discuter. Je lui ai expliqué, en pleurant, que je ne me sentais vraiment pas bien et que j'allais rentrer chez moi pour me reposer et revenir plus tard. La professeure m'a dit non et a commencé à m'agripper le bras pour m'empêcher de partir. Je lui ai demandé de me lâcher, mais elle a commencé à me tirer de force en direction de la classe. Je suis tombé par terre, et elle a continué de me tirer alors que j'étais au sol. Elle m'a même traîné dans les escaliers alors que j'étais allongé. Puis, elle m'a tiré jusqu'à l'entrée de la classe. J'ai réussi à retirer mon bras de son emprise. À ce moment-là, elle a trébuché et, après s'être relevée, m'a giflé.

Après cela, elle m'a poussé dans la classe. À la fin de la matinée, je suis rentré chez moi et je ne suis pas allé en cours l'après-midi. J'ai expliqué toute l'histoire à ma mère, qui m'a cru immédiatement (les marques sur mon corps étaient une preuve évidente), et a demandé un entretien avec la directrice et la professeure. En attendant l'entretien, je ne suis plus allé à l'école et suis resté à la maison.

Le jour de l'entretien, il y'a la professeure et une remplaçante pour rôle de directrice. Après avoir entendu mon récit, la remplaçante conclut l'histoire par :

Vous savez, les enfants ont une grande imagination.

L'enfant que j'étais s'était senti trahi par les adultes et j'ai commencé à craindre l'école, à force de ne plus y aller. Plus tard, j'ai appris que la professeure avait dit que je l'avais frappée, et j'ai fini par être étiqueté comme un « tyran » (injustement) dans mon dossier scolaire, ce qui m'a fermé les portes de plusieurs établissements scolaires.

Après avoir été absent des cours pendant une année (2012-2013), la juge pour mineurs a décidé de me placer en foyer. Ma mère s'est battue pour négocier que je puisse rentrer tous les soirs chez moi (ce qui était anormal pour l'époque) et a réussi à obtenir ce droit pour moi.



Figure 4 : Batiment Principale de la fondation François-Louis Borel

Je ne suis pas allé directement au foyer. J'avais peur. Après avoir été enfermé pendant un an dans ma chambre, seul, j'étais terrifié à l'idée de fréquenter à nouveau des humains. Mon train de vie était simple : je restais dans ma chambre, dans le noir, en regardant des vidéos sur YouTube tout en jouant à des jeux vidéo. Durant cette période, plus d'une fois, j'ai eu des envies de mort, des pensées toxiques qui me faisaient croire que la solution pour soulager ma mère était ma disparition. Le directeur de l'époque (Monsieur Jean-Marie Villat) tenta une nouvelle approche pour me réinsérer à l'école.

Petit à petit, je commençais à aller au foyer, d'abord quelques minutes, puis des heures, ensuite des matinées, et enfin des journées entières. On m'a accordé beaucoup de temps pour que je puisse gagner confiance en l'endroit.

Un mois après, j'étais finalement habitué à y aller, pas forcément heureux, mais c'était mieux que de décevoir ma maman. Décevoir ma maman, c'était l'essence qui me faisait avancer, je voulais absolument la voir heureuse. Je me suis donc efforcé au maximum de ne pas faire de mauvaises actions pour alléger ce que je pensais être un fardeau pour elle.

À l'âge de 12 ans, j'ai été choisi pour intégrer la première classe d'intégration qui allait être dans l'école de la Fontenelle. Le concept était de tenter de réinsérer les jeunes dans un cursus scolaire normal et de se réintégrer socialement avec les élèves « normaux ». Malheureusement, toujours craintif envers les gens, j'ai suivi seulement un cours d'intégration en mathématiques et ai fini par refuser toute autre tentative d'intégration. Je pense que l'événement le plus marquant de cette période fut lorsqu'un attroupement de personnes s'est formé devant la fenêtre de notre classe, nous pointant du doigt tout en nous observant. J'ai longtemps vu cet événement comme la raison principale de mon éloignement des personnes issues d'écoles « normales ». Honnêtement, nous n'étions pas des gens très calmes, donc nous nous sommes vite fait remarquer par l'ensemble du bâtiment à cause d'événements comme une vitre cassée, des cris, des bagarres et une prof qui pleurait à cause de notre classe. Personnellement, vu que j'étais calme, je ne comprenais pas pourquoi on me définissait comme les autres jeunes qui ne respectaient pas les règles, alors qu'on ne se connaissait même pas.



Figure 5 : Journée sportive pour récolter des dons pour l'association ELA par la fondation François-Louis Borel

À 14 ans, j'ai commencé ma dernière année scolaire obligatoire en préformation.

La préformation consistait à maintenir ou améliorer son niveau scolaire le temps de trouver une place d'apprentissage et de faire des stages. La préformation a marqué le début de mon effort pour tenter de m'ouvrir au monde.

Obligé par le manque de temps qu'il me restait et par les stages obligatoires pour tous les jeunes, j'ai commencé à changer ma mentalité et à grandir en gagnant en maturité.

Il y a eu des moments de joie et de malheur, des victoires et des défaites, des progressions et des régressions.

Par la suite, après avoir fini ma scolarité obligatoire, j'ai refait une année en préformation pour trouver le travail que je voulais exercer plus tard.

Durant le milieu de cette deuxième année de préformation, j'ai décidé de tenter ma chance en m'inscrivant au CPNE pour pouvoir passer le CFC d'informaticien d'entreprise.

Après avoir subi un « boot camp » que mon professeur avait préparé pour les examens d'entrée, je suis rentré dans la salle d'examen. Le stress montait quand les feuilles sont arrivées sur ma table. Au son de la voix de la surveillante, l'examen commença. Quand j'ai retourné la feuille, j'ai été surpris par la facilité des exercices, au point de douter que ce soit aussi simple. Après 30 minutes, j'avais déjà terminé et relu toutes les feuilles. Je ne rendis pas tout de suite mon travail pour être sûr et attendis la fin du temps pour rendre ma copie. Pour la deuxième partie de l'examen, je fus tout aussi surpris par la simplicité et terminai de la même manière que la première partie. Cette fois-ci, je n'ai pas attendu et j'ai rendu mon travail.

Après être sorti du CPNE, je réalisai quelque chose : durant toutes ces années où j'étais placé en foyer, cela m'avait fait perdre la confiance que j'avais en moi.

Je réalise qu'à chaque action que j'entreprenais, je demandais à chaque fois une confirmation à quelqu'un, qu'à chaque fois je doutais de moi, comme si je ne pouvais pas réussir quelque chose par moi-même.

Après quelques mois, je reçois la réponse du CPNE : j'étais accepté pour le CFC d'informaticien d'entreprise en voie de 4 ans.

Les mois passent et la fatigue mentale se fait ressentir. Plus j'avancais, plus je me faisais consumer par la dépression, avec laquelle j'entretenais une grande relation de conflit.

À la fin de mon placement en foyer et à la fin de ma préformation (2021), tous les efforts pour changer constamment, s'améliorer, ne pas craquer, faire de son mieux, travailler scolairement comme mentalement ont fini par réveiller cette dépression que je reniais. J'ai fini par commencer ma formation en étant au plus bas mentalement.

Ma première année de formation était faite pour me réinsérer dans le monde normal. J'ai craint qu'il y ait une grande différence entre moi et les autres étudiants, un genre de choc culturel. Finalement, il y en a eu très peu, la plupart étaient juste des questions de sensibilité. J'étais moins sensible et plus cru avec les gens par habitude, mais on m'en a informé et j'ai fourni des efforts pour changer.

Finalement, à l'heure où je rédige cette partie de texte de mon TPA, j'ai réussi à apprendre à contrôler cette dépression pour rendre mon quotidien meilleur. Je me désigne moi-même comme chanceux de m'en être sorti avec « seulement » des problèmes mentaux liés au foyer. J'aurais pu céder aux tentations toxiques qui m'entouraient et ruiner tout ce que j'avais construit, comme beaucoup d'autres personnes l'ont fait avant moi. Mais j'ai eu la chance d'avoir ma mère qui continuait à me soutenir et à me mettre la pression pour que je continue sur la bonne voie.

Je vois mal finir ce chapitre sans parler d'un gros sentiment avec lequel je vis en permanence : le regret. J'ai toujours apporté une trop grande importance à ce sentiment, un sentiment qui, je pense, est uniquement toxique pour la personne qui le ressent.

Le regret de ne pas avoir continué mes études comme si de rien n'était, de ne pas avoir tenté de m'intégrer plus tôt, du mal que j'ai pu faire à des personnes qui n'avaient rien demandé, d'avoir accepté ceci et d'avoir refusé cela, etc.

Vivre une vie en portant ces regrets permet à la fois de ne pas refaire les mêmes erreurs, mais en conséquence, vous serez forcément tenté de les revivre et de commencer à vous sentir déprimé par vos choix.

La finalité est que vous êtes la personne unique qui porte votre nom et prénom grâce aux choix que vous avez faits dans votre vie.

C'est ça la beauté de l'humanité : chacun a eu ses expériences, ses peurs, ses histoires, ses victoires et ses défaites. Et malgré tout, chacun continue d'avancer dans ce voyage vers l'inconnu, à la recherche de leur propre définition de la vie. Personne n'est parfait, mais le simple fait d'être unique représente pour moi une forme de perfection.



J'écris peut-être ces mots pour me rassurer moi-même, pour me dire que les regrets liés à mon histoire ont contribué à forger la personne que je suis aujourd'hui. J'ai commis des erreurs que je regrette profondément. J'ai moi-même cédé aux mauvaises tentations, moi-même expérimenté la mauvaise influence de l'effet de groupe, et pour finir, j'ai été quelqu'un de violent envers des personnes qui n'avaient rien demandé.

Je ne peux nier que tout cela a façonné ma personnalité actuelle. Mais un grand regret demeure : celui de ne pas avoir pu voir le monde sous les yeux d'un enfant. On m'a directement confronté à la réalité du monde, parfois injuste, parfois non équitable, mais parfois aussi magnifique et chaleureux. Aujourd'hui, j'essaie de profiter des choses simples de la vie. Par exemple, je me balade souvent dans Neuchâtel, à pied, explorant des endroits au hasard pour prendre l'air et me vider la tête en écoutant de la musique.

La musique est devenue une grande thérapie pour moi. J'ai commencé à m'ouvrir musicalement, écoutant toute sorte de musique, sans me soucier du style ou des opinions des autres. La musique m'aide à apaiser mes peurs intérieures. C'est un outil puissant qui reste potentiellement dangereux car elle reste influente sur mes sentiments, donc elle peut aussi être mauvaise selon les émotions ressenties sur le moment.

Changer le fonctionnement d'un foyer est compliqué et presque impossible. Mais, lorsque j'ai interviewé mes anciens professeurs de préformation, j'ai appris qu'aujourd'hui, les élèves issus d'une scolarité normale peuvent s'inscrire à la préformation de mon ancien foyer. Une idée que j'ai trouvée géniale pour réintroduire les jeunes à des personnes extérieures et saines. Cette nouveauté a ravivé un peu d'espoir quant à l'avenir de la vie d'un jeune en foyer, une potentielle possibilité de mener une vie encore meilleure.

Un changement drastique semble impossible, car le système actuel est trop ancré dans les normes pour pouvoir se transformer instantanément. Cependant, si nous commençons dès maintenant à opérer de petits changements, nous pourrions envisager une transformation du système. Personnellement, je pense que nous ne pourrions jamais créer un système qui rendra heureux un enfant placé en foyer, pour la simple raison que le placement génère trop de frustrations qui, pour beaucoup, sont impossibles à enlever.

On parle souvent d'injustice lorsque qu'un jeune est placé, et ce même sentiment d'injustice est un exemple parfait de frustration que l'on ne peut effacer. Séparer un enfant de ses parents, même si ces derniers ne sont pas forcément les meilleurs pour lui, laisse un lien qui doit absolument être pris en compte.

5) Présentation personnes interview

Pour mon interview, je n'ai pas pu me limiter à une seule personne. Étant un sujet très peu ouvert au public, j'ai dû solliciter l'aide de professionnels du domaine afin de renforcer mes connaissances théoriques et maximiser les expériences de vie en foyer que j'essaie de partager dans ce document.

Le choix n'a pas été simple, car je devais décider entre interviewer mes anciennes connaissances ou me tourner vers de nouvelles personnes que je ne connaissais pas. J'ai pensé qu'interviewer d'anciennes connaissances était la meilleure option, car ces personnes seraient plus à l'aise pour me parler sincèrement et m'accorderaient plus de temps pour que je puisse recueillir un maximum d'informations. J'ai donc contacté cinq personnes différentes, et toutes m'ont répondu. Ensuite, j'ai sélectionné celles qui correspondaient le mieux à mes disponibilités pour l'interview.

J'ai interviewé quatre professionnels travaillant dans le milieu, et ces derniers m'ont donné leur accord pour être cités, nommés, et pour que j'utilise les résultats de l'interview dans le cadre de mon TPA.

Je cite :

- Monsieur Jean-Marie Villat, Ancien directeur de la fondation François-Louis Borel.
- Monsieur Laurent Grob, professeur spécialisé pour la fondation François-Louis Borel.
- Monsieur Jean-Philippe Lacreuse, responsable de l'atelier de travaux manuel à la préformation de la fondation François-Louis Borel.
- Monsieur Alexandre Geiser, éducateur spécialisé à la fondation François-Louis Borel.

L'interview de Monsieur Grob, Lacreuse et Geiser n'a pu avoir lieu que si je leur accordais une petite faveur : il fallait que je me présente devant leur classe actuelle de formation et que je raconte mon parcours. Parler devant une classe de 10 élèves a été une expérience à la fois intéressante et enrichissante. J'ai eu l'opportunité d'aider ces jeunes, qui étaient remplis de questions et de curiosité. Honnêtement, je n'aurais jamais imaginé collaborer avec mon ancien foyer de cette manière.

J'ai également réalisé que beaucoup de réponses intéressantes sont venues de questions non prévues à l'avance. Cela m'a poussé à poser encore plus de questions que celles qui figuraient sur mes fiches d'interview. Cependant, cela a eu pour conséquence que mes interviews étaient moins structurées, les questions n'étant pas posées dans un ordre précis, ce qui m'a obligé à passer davantage de temps à les écouter et à organiser mes notes.

Source : Interview Jean Marie Villat
Interview de Laurent Grob, Alexandre Geiser et
Jean-Philippe Lacreuse

6) Interviews

1. Peut-on remplacé les foyers par des familles d'accueil ?

Question posée à Monsieur Jean-Marie Villat : En 2000, il a permis à la première famille d'accueil d'accueillir des jeunes de foyer. Selon lui, la solution de placer un jeune en famille d'accueil ne devrait être envisagée que si le jeune n'a plus de parents sur qui compter. Il a réalisé que lorsqu'un jeune ayant encore des parents est placé dans une famille d'accueil, si le jeune se sent mieux dans ce nouvel environnement que chez ses parents biologiques, cela risque de créer une distance avec ces derniers. Le jeune pourrait même être soutenu dans cette démarche par sa famille d'accueil. Monsieur Villat reconnaît lui-même que, malgré sa volonté de travailler avec les parents des jeunes pour créer un lieu sain à la maison, la famille d'accueil reste une option à considérer uniquement si la situation chez les parents du jeune est trop risquée.

Personnellement, je pense que les familles d'accueil sont une solution à ne pas négliger, mais uniquement si elles ne cherchent pas à remplacer les parents biologiques de l'enfant. Parallèlement au placement, il est crucial d'aider les parents à créer un environnement sain et prêt à accueillir à nouveau leur enfant. Le grand problème qui demeure est la séparation entre les parents et l'enfant, qui reste l'une des causes majeures des difficultés rencontrées par le jeune pendant son placement, que ce soit en foyer ou en famille d'accueil. Les deux types de placement ont leurs avantages et inconvénients, ce qui rend impossible de déterminer lequel des deux est le meilleur. Cependant, il est possible de combiner ces approches pour atténuer, dans une certaine mesure, le choc causé par un placement dans une institution ou une famille d'accueil.

2. L'effet de groupe négatif en foyer est un fléau qui pourrait être régler par les familles d'accueil ?

Question posée à Monsieur Jean-Marie Villat : C'est quelque chose d'impossible à prévoir. Un jeune pourrait se faire influencer négativement même dans une famille d'accueil, car il reste exposé à d'autres personnes qui, bien qu'elles ne soient pas en foyer, peuvent exercer une influence néfaste sur lui. Pour prévenir cette influence négative, les éducateurs ont pour mission d'analyser le comportement des jeunes afin de détecter ceux qui commencent à s'écarter du bon chemin. Lorsque cela se produit, les éducateurs prennent en charge le jeune en commençant par comprendre les raisons possibles de son dérèglement et, si possible, en réglant les problèmes en menant des actions de prévention. Ils partagent aussi des activités sportives ou intellectuelles avec le jeune pour se rapprocher de lui et favoriser son bien-être.

De mon point de vue, je pense que les familles d'accueil peuvent atténuer l'impact de l'effet de groupe négatif sur le jeune, mais ne peuvent pas complètement résoudre ce problème. Qu'on soit en foyer ou non, il y aura toujours une forme d'influence négative dans notre vie. Pour moi, la véritable solution réside dans la prévention, accompagnée d'un système de récompenses visant à inciter les jeunes à adopter des comportements positifs, en leur faisant comprendre que leurs bonnes actions sont récompensées. Pour moi l'utilisation d'un système de récompense pousserait le jeune à chercher de gagner le plus possible de récompense toute en lui procurant de la joie.

Source : interview Jean Marie Villat

3. Comment a été vécu l'introduction des droits de l'enfance ?

Question posée à Monsieur Jean-Marie Villat : En ce qui concerne les droits de l'enfance, il m'a exposé l'information suivante : le placement individualisé des jeunes a été le premier pas vers la prise en compte des droits de l'enfance en Suisse, en 1997. Le placement individualisé repose sur le principe que la place d'un enfant est d'abord dans sa famille, et non dans une institution. Lorsque le sujet des placements individualisés a été soulevé en 1991, il est devenu le fondement des droits de l'enfance tels qu'on les connaît aujourd'hui. Tous les principes des droits de l'enfant ont émergé grâce à cette approche. Il m'a confié que, personnellement, cela ne l'avait pas vraiment impacté, car il était déjà engagé dans un travail prenant en compte les droits de l'enfance. De plus, ayant présidé plusieurs institutions en Suisse, il était habitué à discuter et à réfléchir sur ces enjeux.

Quant à moi, ayant vécu l'introduction plus marquée des droits de l'enfance dans les années 2010, j'ai pu observer la création d'outils permettant aux jeunes d'exprimer leur avis, qui servaient ensuite à développer des projets pour changer les choses de l'intérieur. Par exemple, j'ai moi-même participé à la création de la Chambre des droits de l'enfant quand j'étais un jeune en foyer. Nous avons dû dresser une liste de droits à discuter et imaginer des idées pour faire en sorte que notre foyer respecte davantage ces droits. Grâce à cela, nous avons pu initier des projets, comme la création d'une aire de jeux ou la demande de repas plus variés. Toutefois, d'après mes échanges avec mon ancien éducateur, j'ai eu l'impression que les droits de l'enfance finissaient parfois par être utilisés comme une excuse pour justifier n'importe quelle revendication.

4. Est-ce que le budget annuel du canton baissait ?

Question posée à Monsieur Jean-Marie Villat : Le budget a toujours été un défi à gérer. Le canton cherchait constamment à réduire les dépenses, et pour éviter de trop grandes pertes, il était parfois nécessaire de surévaluer le budget annuel. Cela permettait ensuite de négocier le montant avec le canton. Lorsque le budget était trop limité, il fallait trouver des sponsors prêts à faire des dons ou même participer à des émissions locales pour générer des revenus. Le canton, dans sa volonté de réaliser des économies, ne prenait pas toujours en compte les besoins des jeunes. Une chose qui n'a pas aidé à améliorer le budget est la calculations du prix que les parents doivent payer pour leur enfant interne, le prix est calculé en fonction des revenus des parents. Sachant que les parents ont généralement des problèmes financiers, le budget est quelque chose qui est toujours incertain.

De mon côté, pendant mon séjour en foyer, ce qui m'a fait le plus réaliser le manque de budget, c'était la faible diversité des repas. Par exemple, le déjeuner du lundi était souvent réchauffé le lendemain, avec comme seule différence les féculents qui l'accompagnaient. Concernant les activités payantes, il était nécessaire de les prévoir à l'avance, car il fallait soumettre une demande à la direction, qui acceptait ou refusait le budget. La rénovation des bâtiments pour améliorer l'isolation et permettre de retenir la chaleur a été le plus gros investissement que j'aie vu de mes propres yeux au foyer. Sinon grâce au foyer j'ai pu voyager dans différents endroits en suisse, chaque année il accordait du budget pour faire un petit week-end ailleurs avec notre groupe. J'ai pu bénéficier d'un voyage à Locarno et un voyage à Barcelone, les deux tout frais payer. Malgré le manque de budget les foyers essayent quand même de faire plaisir au jeune en leur offrant la plupart du temps des activités en extérieur.

7) Conclusion

À travers ce travail, j'ai cherché à explorer le parcours typique d'un jeune placé en foyer. J'ai estimé que la meilleure manière de faciliter la compréhension des sentiments de ces jeunes était de partager mon histoire de la façon la plus sincère et émotionnelle possible. Grâce aux interviews réalisées, j'ai pu aussi répondre à plusieurs questions qui demeuraient sans réponse et qui m'apparaissaient intéressantes à explorer et analyser.

Les foyers pédagogiques sont difficiles à comprendre car chacun opère avec une politique de vie différente. Par conséquent, rédiger un document complet sur les foyers est quasiment impossible, étant donné la multitude de variables en jeu. L'un des aspects que je critique souvent est leur situation géographique, souvent isolée des grandes villes, comme si l'on cherchait à "cacher" ces jeunes dits "à problème" en les écartant de la vie active. Je trouve que le manque d'informations disponibles en ligne sur ce sujet témoigne d'un réel désintérêt de la part du pays. À de nombreuses reprises, j'ai cherché des informations relatives à ce thème sans jamais trouver de réponses satisfaisantes.

Une solution envisageable pour améliorer le fonctionnement des foyers serait d'arrêter de placer systématiquement les jeunes dans l'école interne du foyer, à condition qu'ils puissent être intégrés dans une école normale. Le placement exclusif à 100% ne devrait plus être une obligation, surtout dans les premiers mois. Il faudrait permettre au jeune de rester dans un environnement scolaire qu'il connaît, tant qu'il est encore habitué à cet environnement.

Au fil de ce travail, j'ai eu l'occasion de discuter avec mes anciens professeurs et mon ancien directeur. Ces échanges m'ont permis de découvrir de nombreuses pratiques qu'ils appliquent en coulisses pour aider au mieux les jeunes. Par exemple, mon ancien directeur fait partie d'une association qui aide les enfants en difficulté et va régulièrement partager son expérience avec des étudiants dans des universités.

J'ai également pu rencontrer la nouvelle génération de jeunes en foyer en me rendant directement dans mon ancien établissement. J'ai échangé avec eux, essayé de les rassurer et de répondre au mieux à leurs questions. D'après ce que j'ai observé, ils semblaient plutôt enthousiastes et heureux d'être là où j'étais quelques années auparavant. Cependant, je n'ai pas pu rencontrer plus de jeunes durant mon déplacement. J'ai aussi retrouvé d'anciens éducateurs et professeurs avec qui j'ai discuté de mon parcours. Ces moments m'ont permis de me remémorer qui j'étais à l'époque et de renforcer la dimension personnelle de mon histoire.

Honnêtement, j'ai toujours du mal à comprendre les décisions prises par le tribunal des mineurs concernant le placement d'un jeune en foyer. J'ai l'impression que les foyers servent parfois de "solution de dernier recours", quand on ne sait pas quoi faire d'un jeune en difficulté. À mon sens, il existe aussi une logique financière : si les familles d'accueil devaient remplacer les foyers à 100%, cela coûterait probablement plus cher pour le canton. Pour approfondir ma réflexion, il serait utile de réaliser une analyse complète du système pour mineurs dans le canton de Neuchâtel, en interviewant les figures majeures de ce domaine. Cela aurait permis d'envisager une réflexion moins partielle sur le système actuel et de remettre en question certaines de mes idées personnelles sur le sujet.

8) Bilan personnel

J'ai pris le soin de rassembler toutes les informations possibles avant de commencer la rédaction de mon TPA, de peur de devoir revenir sur d'anciens textes pour corriger des informations erronées. Bien que cela m'ait fait craindre un retard dans mon travail, je pense que finalement, mon rythme de travail a été moins catastrophique que ce que j'avais imaginé. Cependant, j'ai mal géré mon temps et ai travaillé avec plus d'intensité à la fin, plutôt que d'adopter un rythme constant tout au long du processus.

Un des problèmes majeurs durant l'élaboration de mon TPA a été le nombre important de perturbations en classe. Je n'ai pas pu me concentrer une seule fois pendant les périodes de travail en classe. Pour compenser, j'ai dû travailler une grande partie de mon TPA chez moi, en parallèle de mes autres tâches. Un autre obstacle a été la réécoute des interviews que j'avais réalisées. Le son étant trop faible, je n'ai pas pu utiliser un outil de transcription, ce qui m'aurait permis de gagner du temps. J'ai dû réécouter plusieurs fois mes interviews, noter les points importants et me rappeler les informations nécessaires pour les utiliser. Le manque d'informations disponibles sur internet a également été un défi. Pour combler cette lacune, j'ai dû discuter avec des professionnels du milieu, ce qui, inévitablement, a consommé du temps précieux. Si on parle au niveau du mental, j'ai eu des difficultés à rester concentrer et ne pas discuter avec mes collègues de classe, ce qui de logique ma coûté une perte de temps que je ne dois pas minimiser.

Une fois une grande partie de mon TPA réalisée, je me suis rendu compte que le titre choisi n'était pas optimal. Le titre plus approprié aurait été « La vie en foyer pédagogique », mais il était trop tard pour changer, car mon contrat avait déjà été signé avec le titre initial. J'ai aussi dû abandonner certains thèmes que je voulais aborder, faute de temps, car le sujet était trop vaste et j'ai préféré ne pas sacrifier la clarté des principaux thèmes que j'explorais. J'ai longtemps hésité à inclure un chapitre sur mon histoire personnelle, car j'avais peur de me dévoiler en écrivant. Je n'aimais pas l'idée qu'une trace écrite de mon passé existe dans un document. Cependant, après réflexion, j'ai compris qu'il était essentiel de fournir au lecteur un exemple concret de parcours pour mieux saisir les sentiments évoqués dans mon TPA.

Ce travail m'a permis de développer mon aptitude à collaborer avec d'autres, ce qui a contribué à diminuer ma timidité. J'ai également amélioré mes compétences en présentation, notamment en me présentant devant une classe d'élèves dans mon ancien foyer. Cela m'a permis de renforcer ma capacité d'improvisation, notamment face à des questions auxquelles je n'avais pas anticipé de réponses.

Je trouve que j'ai respecté mes attentes, notamment en écrivant de manière objective lorsque cela était nécessaire. L'ajout de mon histoire personnelle, bien que de taille conséquente, me semble pertinent et enrichissant pour le lecteur. J'ai réussi à retranscrire les sentiments de frustrations qu'on peut ressentir en se faisant placer.

En revanche, je considère que mon TPA est une introduction facile à comprendre pour les jeunes de foyer, mais qu'il ne permet pas nécessairement de comprendre le fonctionnement d'un foyer dans sa globalité. Si je pouvais améliorer certains aspects, j'ajouterais un long chapitre dédié à l'aspect juridique du placement en foyer, afin d'expliquer plus en détail les raisons qui poussent un juge pour mineurs à prendre la décision de placer un jeune en foyer.

9) Sources

Source Théorie :

<http://www.fondationborel.ch/cms/index.php>

<https://www.ne.ch/autorites/DFDS/SPAJ/protection-enfant/Pages/accueil.aspx>

<https://www.ne.ch/autorites/DFDS/SPAJ/Pages/accueil.aspx>

<https://www.jmv-consultance.ch/>

Interview Jean Marie Villat.

Interview monsieur Grob, Lacreuse, Geiser.

Image :

Page de titre : <https://pixabay.com/fr/vectors/droit-libert%C3%A9-%C3%A9chelle-poids-158356/>

Figure 1 : <http://www.fondationborel.ch/photos/picture.php?/19/category/2>

Figure 2 : <https://www.jmv-consultance.ch/cv.php>

Figure 3 : <https://pixabay.com/fr/vectors/diable-tentation-dessin-au-trait-7297636/>

Figure 4 : <http://www.fondationborel.ch/photos/picture.php?/14/category/2>

Figure 5: <https://www.ela-asso.ch/fr/mets-tes-baskets-et-bats-la-maladie/les-ecoles-solidaires/368-fondation-borel-de-dombresson-2017>

Figure 6 : <https://pixabay.com/fr/illustrations/enregistrements-cassettes-bandes-4051343/>

10) Annexes

Question de l'interview de Monsieur Villat : [question_interview_directeur.docx](#).

Interview directeur

- Présentez-vous
- En quoi consistait votre travail
- Comment vous intégriez un nouveau jeune au sein du foyer ? quelle était vos réflexions quant au choix du groupe ou s'il devait oui ou non rentrer chez lui le soir par exemple ?
- A combien estimez-vous le taux de réussite d'une personne en foyer pour s'en sortir plus tard dans la vie
- Plusieurs cantons veulent remplacer les foyers par des familles d'accueil que pensez-vous de cette solution
- Pourquoi ne pas avoir séparé les filles et les garçons dans les groupes
- Pour vous est ce que le plus gros problème du foyer était l'influence négative des jeunes entre eux (effet de groupe)
- Comment avez-vous vécu l'introduction des droits de l'enfance durant votre carrière
- Est-ce que le foyer était économiquement compliqué a géré ?
- Est-ce que les budgets que l'état accordait baissait ?

Question en roue libre

Question de l'interview de Monsieur Villat : [question_interview_prof.docx](#).

Interview foyer prof et éducateur

- 1) présenter vous
- 2) qu'est-ce qui vous a fait travailler dans un foyer
- 3) que pensez-vous des jeunes avec qui vous collaborez ces 2 dernière année ?
- la manière de travaillé est-elle différente comparé à il y'a 10 ans ?
- 4) est ce que vous pensez qu'il y a beaucoup de discrimination dans le monde du travail pour les jeunes postulant venant du foyer
- est ce que ça dépendrait plutôt du travail ? par exemple il aurait plus de mal a trouvé un apprentissage dans un métier plus demandant intellectuellement que pour un métier physiquement demandant

Question en roue libre

1 Contrat TPA sujet personnel - Thématique

Non [REDACTED]

Prénom [REDACTED]

Classe/Pôle : [REDACTED]

Date : 13.09.2024

1.1 Titre et implication

TITRE PROPOSÉ :

Les foyers pédagogiques pour mineurs

IMPLICATION PERSONNELLE ET MOTIVATIONS :

(A développer de manière précise et détaillée, sous forme de rédaction)

Ayant moi-même vécu toute ma scolarité dans le foyer de la fondation Borel à Dombresson, Je me devais de m'exprimer sur la disparition, petit à petit, des places d'accueils dans les foyers (remplacé par des familles d'accueil ou des visites à domicile par des éducateurs). J'ai eu beaucoup de temps pour re-analyser mon parcours et comprendre mieux le système dans lequel j'ai grandi. J'ai pu voir l'évolution des droits de l'enfance (presque inexistant à l'époque) et ai côtoyé plusieurs types de personnes qui ont chacun eu une mentalité différente, un parcours différent et une évolution différente. Etant impartial, je compte prendre le point de vue du maximum de personnes possible (Directeur, Educateur, Professeur et, si possible, de jeune actuellement en foyer).

1.2 Thèmes d'étude (ou table des matières ou chapitres/sous-chapitres)

Partie théorique – recherches

Je vais répondre à plusieurs questions comme :

Qu'est – ce – qu'un foyer d'accueil pour mineurs ?

Quelles catégories d'enfants sont accueillis dans ces foyers ? Qui décide du placement d'un enfant ?

Qui s'assure du contrôle et le bon fonctionnement de ces lieux ?

Pourquoi les foyers disparaissent ?

Est-ce que les foyers sont réellement efficace ?

Par quoi sont-ils remplacés ?

Est-ce que les nouvelles solutions ont démontré une meilleure performance ?

Est-ce que les cantons sont gagnant monétairement parlant ?

Partie personnelle

Comme dit plus tôt, J'ai moi-même expérimenté la vie en foyer durant toute mon enfance et début d'adolescence. Je vis continuellement avec les souvenirs et regret de cette importante partie de ma vie qui a créé la personne que je suis aujourd'hui. Etant quelqu'un de très réaliste je ne compte pas faire un « appel à la haine » mais plutôt une analyse approfondie des pertes et gains que j'ai pu avoir grâce à cette expérience et donné mon avis personnel sur l'utilité actuelle des foyers et du système pour mineur actuelle.

Parmi les 8 domaines « ECG » qui figurent dans le PEC (Plan d'étude cadre), cochez ceux qui seront présents dans votre TPA (minimum 2) :

- | | |
|--|--|
| ☐ Culture | ☒ Ethique |
| ☒ Droit | ☒ Identité / Socialisation |
| ☐ Ecologie | ☐ Politique |
| ☒ Economie | ☐ Technologie |

1.3 Validation

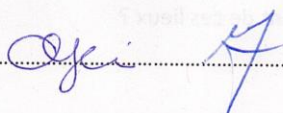
Réponse du jury :

V/X

Sujet accepté	☒
Sujet accepté sous réserve des modifications demandées par le jury	☐
Sujet refusé	☐

Remarques du jury ou thèmes d'étude complémentaires imposés par le jury :

CY : sujet intéressant. Personnellement, pour chaque aspect théorique, j'aborderais votre vécu, vos expériences avant de passer à l'aspect suivant. Ce n'est qu'une proposition, c'est vous qui voyez.

Signature du jury : 

CFC 3 et 4 ans

2